

## LE TESTAMENT SANGLANT

## DEUXIÈME PARTIE

## III

## L'ENTR'ACTE.

— Vive le roi ! s'écria la jeune femme.  
 — Vive le roi ! s'écrièrent les cavaliers et les serviteurs.  
 — Vive le roi ! répéta Raymon de sa douce voix d'ange, en agitant ses petites mains.

Quelques minutes après, les quatre hommes étaient partis, la porte du Tavclay refermée, et Adrienne, dans sa chambre, à genoux devant son prie-Dieu.

Nos quatre voyageurs arrivèrent jusqu'à Troyes sans encombre ni incident notable.

Les pays qu'ils traversaient offraient cet aspect d'inquiétude morne, de vague agitation, qui précède les grandes crises et les ivresses révolutionnaires.

Arrivés à Troyes, M. de Varni et ses compagnons, conformément aux instructions du marquis de Bouillé, se dirigèrent rue Planchette.

C'était alors une rue tortueuse, étroite, à demi cachée dans un vaste pâté de maisons, et très habilement choisie pour qu'on pût y aller ou en venir sans éveiller les soupçons ou la curiosité ; presque à l'angle de la rue des Lavandiers, ils aperçurent, au-dessus d'une boutique de très-humble apparence, un écriteau à peine lisible, et portant le nom indiqué : « Auguste. » L'unique individu qu'ils trouvèrent dans le magasin avait les yeux cachés sous de grosses bésicles, et la tête enfouie sous une énorme perruque, surmonté d'un grossier bonnet de tricot.

Il était difficile de deviner sa taille ou son âge, sous l'espèce de souquenille brune qui le couvrait tout entier, et qui semblait un échantillon de son magasin de friperies.

Il jeta sur les arrivants un regard dont le verre bleu des bésicles, ne pouvait entièrement dissimuler l'éclat, et leur dit d'un ton brusque :

— Qui êtes-vous ? Que me voulez-vous ?

— Espoir, Montmédy, répliqua M. de Varni à demi-voix.

Sans mot dire, le fripier les conduisit dans l'arrière-boutique ; il présenta à M. de Varni et à Elzéar deux habits pareils, de couleur jaune, doublés de bleu, coupés en forme de veste de chasse et garnis de boutons de métal. Des culottes de peau de daim et des bottes complétaient ce costume, qui était, sauf quelques détails, celui des courriers du prince de Conti.

Le vicomte et Elzéar revêtirent ces deux habits ; ensuite le silencieux fripier apporta à Dominique et à Claude deux costumes bourgeois, de couleur sombre, pouvant appartenir à des intendants ou à des valets de chambre de bonne maison : de grandes bottes de voyage, à l'écuylère, passées sur les culottes et les bas noirs, et pouvant se mettre ou se retirer à volonté, devaient être ôtées ou reprises par les deux hommes, suivant qu'ils auraient à faire la route à cheval ou à monter derrière les voitures.

Le travestissement de nos quatre voyageurs s'accomplit aussi silencieusement que tout le reste. Quelques minutes après, M. de Varni, Elzéar, Dominique et Claude sortaient de cette singulière boutique.

À quelques lieues de Troyes, ils se séparèrent. Le vicomte

et son fils prirent le chemin de Châlons-sur-Marne. Dominique et Claude se dirigèrent vers Sainte-Menehould ; nous allons les y suivre.

## IV

## LE DRAME.

La marche fut silencieuse et rapide ; certes, quiconque eût rencontré sur cette route ces deux hommes du même âge, vêtus de même façon, et trottant côte à côte sur des chevaux de même taille et de même robe, ne se serait pas douté des abîmes qui séparaient ces deux hommes, des sourdes tempêtes qui s'élevaient incessamment dans leurs cœurs.

Lorsqu'ils ne furent plus qu'à une petite distance de Sainte-Menehould, Dominique Ermel se plaça en travers sur la route, et arrêtant par la bride le cheval de Claude :

— Avant d'entrer, deux mots, dit-il à son compagnon.

— Quatre, répondit Claude froidement.

— Croyez-vous que je vous laisserai faire ?

— Faire quoi ?

— Trahir ceux que vous êtes chargé de défendre ; continuer votre exécrable et criminelle vengeance ; frapper M. de Varni et son fils, non plus seulement en les atteignant dans leur existence, dans leur bonheur, dans leur famille ; mais en livrant, en dénonçant ces personnes royales au salut desquelles ils se sont voués... C'est là ce que vous voulez, n'est-ce pas ?

Claude le regarda fixement, fit un imperceptible mouvement d'épaules, et lui dit avec le même sang-froid :

— Eh bien ! après ?

— Après... j'ai à vous dire qu'ici notre complicité cesse ; qu'ici il ne s'agit plus d'une femme à venger, d'un homme à punir, mais d'une royauté à sauver ou à perdre, d'une noble tâche à seconder ou à détruire, des destinées de tout un peuple à bouleverser pour la satisfaction de notre haine... Non, non, Claude, ceci est trop gros jeu pour nous, et je me regarde, pour cette fois, comme délié de mon serment...

— Qui vous parle de votre serment ? Je ne vous demande rien ; j'agirai seul...

— Oui, si je vous laisse agir, reprit résolument Dominique en tirant un pistolet de dessous sa veste ; mais écoutez-moi bien Claude : nous voici au 20 juin ; il est six heures du soir, nous, allons entrer dans une ville où le roi passera demain matin. D'ici là, nous n'avons qu'à attendre et à nous taire. Eh bien ! d'ici là, je ne vous quitterai pas plus que votre ombre ; et, si vous dites un mot, si vous faites un geste, si vous poussez un cri qui puisse nous trahir, j'écraserai la cervelle.

— Très bien ! répondit Claude de ce même air ironique qui donnait à son visage une expression sinistre ; avec vous, du moins on sait à quoi s'en tenir.

Un quart d'heure après ils entraient à Sainte-Menehould.

Ils se logèrent dans une modeste auberge, et suivant leurs instructions, se donnèrent pour des domestiques de la baronne Korff, ayant pris les devants pour faire préparer les relais destinés à conduire leur maîtresse.

Lorsqu'ils eurent mis leurs chevaux à l'écurie et veillé à ce qu'ils ne manquassent de rien, Dominique, pour plus de précaution, dit à l'aubergiste que son compagnon et lui, afin de faire moins de dépenses, logeraient dans la même chambre. Ensuite, il prit le bras de Claude, bien sûr qu'il n'avait pu échanger un mot avec personne, et bien décidé à ne pas le quitter une minute.